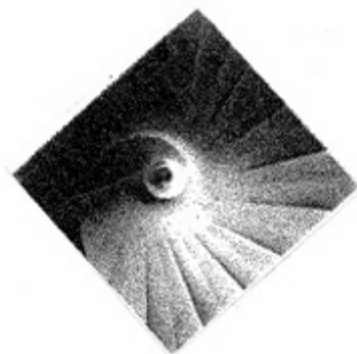


Construction et Patrimoine Informations



n° 50 - février 2020

Centre International Construction et Patrimoine
Hôtel de Ville, 07220 Viviers
tél. 04 75 52 62 45 contact@cicp-viviers.com

Il est tard pour présenter des vœux pour 2020. Qu'il soit permis cependant d'espérer que l'année 2020 soit plus bénéfique pour le patrimoine que l'année qui s'est écoulée. 2019 a été marqué d'abord par Notre-Dame de Paris puis par l'aqua alta exceptionnelle de Venise qui a endommagé une cinquantaine d'églises (le pavement de mosaïques de Saint-Marc très menacé) et plusieurs palais importants, à Aix-en-Provence l'incendie, sans doute criminel, du célèbre café des « Deux Garçons » (aménagements du XVIIIe siècle) où tant de personnalités de tous ordres sont venus s'attabler. Et puis, ce qui nous concerne de plus près, la chute de la toiture de la maison de Lestrade à Viviers et surtout les conséquences du séisme du 11 novembre qui a touché des monuments historiques au Teil bien sûr (l'église de Mélas) mais aussi le château de Saint-Thomé, la cité Lafarge, le château de Verchais... sans compter toutes les maisons individuelles. Nous ne pouvons que souhaiter en 2020 le sauvetage de notre patrimoine menacé et, comme les élections municipales vont venir, que les élus de nos municipalités soient sensibilisés à notre patrimoine et oeuvrent en conséquence. Ce sera le rôle de nos associations de les inciter à aller en ce sens. En ce qui concerne le CICP, nous avons convié les associations vivaroises intéressées par le patrimoine à se réunir pour parvenir à la rédaction d'un « livre blanc » contenant des propositions que nous entendons soumettre aux futurs élus.

Publications et nouvelles du patrimoine

La charpente de Notre-Dame de Paris. Le n° 94 de la revue *Atrium* fait le point sur les bois employés dans la charpente disparue de la cathédrale de Paris. « La construction de la charpente gothique a consommé autour de 1000 chênes. 97 % d'entre eux étaient taillés dans des fûts d'arbres de 25 à 30 cm de diamètre et de 12 m de longueur maximum. Le reste, soit 3 % seulement, correspondait à des fûts de 50 cm de diamètre et de 15 m au maximum pour les pièces maîtresses. Quelque soit le choix qui sera fait pour la restauration de la charpente, la forêt française possède les chênes qui pourront aussi bien répondre à une restitution à la manière des maîtres charpentiers du 13^e siècle qu'à une reconstruction conjuguant le contemporain avec l'existant ». On peut imaginer « un chantier-école sur le parvis de Notre-Dame avec des dizaines de charpentiers équarissant à la hache des grumes et taillant les bois manuellement selon les règles ancestrales du métier ».



La tour Perret à Grenoble. Notre amie grenobloise Martine Jullian nous communique : « Les travaux de la tour due à Auguste Perret avancent. Nous arrivons à la fin de l'année consacrée au diagnostic, qui devra amener à faire des arbitrages sur le plan technique. Un essai in situ devrait se dérouler au premier trimestre 2020, avant que les travaux de restauration proprement dits soient lancés. Parallèlement, nous travaillons sur les usages. Pas facile ! Plein d'idées, mais aucune évidence, étant donné la situation « solitaire » du monument. Jusqu'à ces jours-ci je me disais qu'il fallait la

laisser dans sa solitude, et puis je change d'avis en ce moment, en me disant qu'une belle petite construction proche (pour la billetterie notamment) ne serait pas incongrue, et pourrait donner lieu à une valorisation mutuelle, architecture XXe / architecture XXIe.

Malheureusement ce chantier est l'arbre qui cache la forêt, et le reste du patrimoine grenoblois est dans un état lamentable.

Le chantier de l'Abbaye (ensemble d'habitations des années 1930) est en cours. On démolit malgré tout 3 bâtiments sur 15. Mais une grande partie est sauvée, avec le projet de conserver un appartement témoin, visitable. Le quartier est en cours d'étude pour une protection ».

Après le séisme. Il a été procédé le mardi 19/11/19 à Viviers à la visite de la chapelle Notre-Dame-du-Rhône, la Maison des Chevaliers, l'église St-Laurent, l'Hôtel-de-Ville et le pont romain, en présence de Philippe Donjerkovic, architecte du patrimoine missionné par la ville, du représentant des Services techniques de la ville et des pompiers, dépêchés sur site, suite au tremblement de terre qui a touché la région. Vous trouverez ci-dessous la synthèse de ce qui a pu être observé :

- Maison des Chevaliers : la visite a été effectuée sur l'ensemble du bâtiment, y compris les annexes (CICP) : il n'a pas été identifié de fissures nouvelles affectant le bâtiment.

- Eglise St-Laurent : Une inspection de l'ensemble des façades a été réalisée, aucune fissure structurelle n'a été repérée.

- Eglise Notre-Dame du Rhône : il n'a pas été repéré de fissure structurelle nouvelle sur la chapelle

- Pont romain : il n'a pas été repéré de fissures récentes sur l'ouvrage, on note cependant une fissure verticale et des pertes de matière sur la troisième arcade (désordres visiblement anciens).

- Lors de la visite du centre ancien, il a été repéré des fissures importantes sur la hauteur complète de la façade de la Maison de Lestrade. Cette maison étant abandonnée, il n'a pas pu être effectué de visite de l'intérieur du bâtiment. Il y a lieu de vérifier si les planchers existants sont encore en place, et assurent leur rôle de contreventement. L'état des balustres en partie sommitale peut présenter un danger en cas de chute de matériaux. Un périmètre de sécurité en pied de façade est préconisé.

L'état de la maison de Lestrade à Viviers. Ce monument majeur du patrimoine de Viviers, fort méconnu car ce qui est le plus intéressant, les décors peints, se trouve à l'intérieur de cette maison privée, est fort menacé depuis que la toiture s'est en partie effondrée il y a quelques mois. Un architecte du patrimoine (bureau Texas) a été missionné par le propriétaire ; en contact avec l'Architecte des bâtiments de France et avec le service régional des Monuments historiques, il a fait un diagnostic et des propositions d'intervention. Voici les conclusions de son rapport, suite à la visite effectuée le 12 décembre dernier :

« L'effondrement des toitures depuis septembre 2019 sur la partie nord-est de l'édifice a engendré avec l'arrivée des intempéries de lourdes dégradations. Une partie des planchers sont actuellement effondrés rendant l'ensemble de l'édifice fragile. L'eau pénètre actuellement par une grande partie de la toiture. Par ailleurs, une autre partie de la toiture en secteur ouest a également cédé. Cet accident peut avoir été causé/accélééré par le tremblement de terre de novembre. En



l'absence de couverture l'édifice se dégrade irrémédiablement et à très grande vitesse.

Concernant les maçonneries, des fissurations sont visibles en de nombreux points à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Cette situation ne semble pas récente, il est impossible de juger si cette situation a été aggravée depuis le tremblement de terre. Un contrôle des mouvements de maçonnerie devra être mis en place.

L'absence de menuiseries ou la présence de menuiseries dégradées laisse l'eau pénétrer dans l'édifice en de nombreux points. Les pigeons profitent également de cette situation pour occuper le lieu. Ainsi, on trouve une importante épaisseur de fiente de pigeon sur les planchers et escaliers des 2èmes et 3èmes étages.

Par chance les parties les plus décorées de l'édifice ne sont pas encore inondées ni effondrées. Mais la situation évoluant très vite, les mesures d'urgence doivent être prises dans les plus brefs délais.

Préconisation d'interventions d'urgence :

Dépose de la couverture existante sur l'ensemble de la surfaces de la toiture / Mise en place de pannes en remplacement des pannes rompues ou pourries / Mise en place d'une couverture provisoire type bac acier entre panne sur l'ensemble de la surface / Fermeture des baies ouvertes par la mise en place de panneau d'OSB / Etalement des planchers du secteur ouest sur l'ensemble de la hauteur de l'édifice / Evacuation des gravats et fientes dans l'ensemble de l'édifice / Maintien d'une ventilation naturelle pour éviter la propagation du phénomène de pourrissement/moisissure.

Des extraits de la conférence donnée par Y. Esquieu sur cette demeure ainsi qu'une série de photographies sont consultables sur You Tube en tapant « Viviers » ou avec le lien : https://youtu.be/4_B4GZyIPXY

L'église du Teil. On la sait bien menacée depuis le séisme du 11 novembre. Voici une annonce de sa consécration dans *la Croix de l'Ardèche* du 31 octobre 1897 :

« Le 1^{er} novembre aura lieu la consécration de la nouvelle église du Teil par Mgr l'évêque de Viviers.

A 10 heures, une grande messe en musique inaugurera ce nouveau temple catholique, l'un des plus beaux échantillons de l'architecture romane et sans contredit le chef-d'œuvre de l'architecte Baussan de Bourg-St-Andéol. Sa coupole notamment est d'un effet merveilleux. Son maître-autel où les marbres les plus précieux se marient artistiquement aux émaux les plus variés, contraint le visiteur le plus sceptique à admirer cette foi chrétienne qui produit des œuvres d'art si remarquables ».

Les fidèles du Teil se sentiront ainsi dédommagés « de l'humiliation qu'ils ne manquaient pas de ressentir toutes les fois qu'ils mettaient les pieds dans leur vieille église, plus semblable à une roulotte de bohémiens qu'à un temple catholique ». Pas gentil pour la belle église romane du Teil qui, elle aussi, a souffert du séisme.

Le récit de la cérémonie figure dans le journal du 14 novembre : « La foule se réservait pour la procession des Saintes reliques. Ce fut féérique. Toutes les écoles, toutes les congrégations, une multitude incroyable d'hommes et de femmes y prirent part. Il faisait beau voir croix et bannières se balancer dans l'air et c'était plaisir d'entendre cette foule chanter cantiques et hymnes avec un entrain qu'on ne trouve guère qu'ici. (...) La foule a surtout admiré les bons petits garçons de l'asile costumés en francs-zouaves ». Les reliques de S. Modeste et S. Séverin étaient portées « par quatre prêtres revêtus de chasubles rouges ». La musique de la cérémonie était assurée par la fanfare de Bourg-Saint-Andéol et divers artistes ; on a joué du Rossini, Donizetti, Gounod. « Ajoutons que la fanfare de Lafarge a bien voulu aussi prêter son concours à Vêpres et qu'elle a fait goûter avec maestria les cantiques les plus entraînants de notre recueil diocésain ».

La découverte des grottes ornées. Le numéro de décembre 2019 de la Revue du Vivarais consacre un article d'Alain Girard à « la découverte de l'art pariétal entre Gard et Ardèche ». Il est d'abord souligné la difficulté qu'ont eue paléontologues et préhistoriens à faire admettre leurs idées en raison de la domination de la pensée religieuse créationniste qui veut que Dieu ait créé le monde en 6000 av. J.-C. L'article souligne ensuite le rôle majeur mais trop longtemps méconnu de Léopold Chiron : instituteur né à Saint-Marcel-d'Ardèche en 1845, il rassemble des témoignages archéologiques de la préhistoire, fait des fouilles et découvre en 1878 des gravures rupestres dans la grotte Chabot, sur la rive droite de l'Ardèche. C'est la première fois qu'on mettait en évidence des dessins pariétaux paléolithiques, un an avant la découverte des dessins d'Altamira.

Séisme à Viviers en 1604. On lit dans les mémoires du chanoine de Banne : « L'an 1604, le 7^{me} de décembre, moi étant enfant de chœur, le chasteau et ville tremblèrent dont plusieurs chanoines et habitants furent fort étonnés. Lors de ce tremblement il fit un bruit comme un tonnerre étouffé ».

Le patrimoine de Viviers sur You Tube. En plus du film sur la maison de Lestrade mentionné plus haut, vous trouverez sur You Tube les films suivants (en italique les titres figurant sur You Tube) :

Vues d'Italie. Les papiers peints de la Maison des Chevaliers :

<https://www.youtube.com/watch?v=jJGKiSSXPeo>

Le sire de Saint-Alban (et la Maison des Chevaliers) :

<https://www.youtube.com/watch?v=GYKjQdxwkv4&t=314s>

et même l'inauguration de la *statue de Johnny à Viviers* (cette statue ne fait sans doute pas partie de notre patrimoine mais Johnny un peu) :

<https://youtu.be/rIve5Dt1Zgs>



Prochaines Rencontres patrimoine

Ces Rencontres ont lieu, sauf exception, le second vendredi du mois à Viviers à 18h15 à l'orangerie de l'hôtel de ville.

Attention, le lieu peut parfois changer.

13 mars (qui sera aussi la date de notre Assemblée générale annuelle) : « Les anciens moulins de Montélimar » par Pierre Duplan.

10 avril : Elodie Blanc : « Les pierres guérisseuses ».

5 mai : Flore Vigné : « le patrimoine industriel de l'Ardèche ».

Notre conférence du 2^e vendredi de juin sera remplacée par notre participation à une conférence organisée le 6 juin par la *Revue du Vivarais* à la Maison diocésaine sur les hôtels du XVIII^e siècle, notamment l'hôtel Bonnot de Villevrain, à Bourg-Saint-Andéol. Attention à l'heure : à 10 heures.

Décès de Christian Berthéas

Christian Berthéas est décédé en décembre 2019. Architecte de formation, il s'est vite pris d'amour pour le Maroc. Puis il s'est intéressé au carreau-mosaïque en ciment. Il a fondé la société CAROCIM qui a le plus contribué au retour en faveur du carreau polychrome. Il a entrepris une production de qualité au Maroc surtout (Marrakech) en reprenant les motifs traditionnels mais en ajoutant chaque année des créations dues à des artistes contemporains. Ses productions présentées dans une vaste et magnifique salle d'exposition à Puyricard (Aix-en-Provence) ont été diffusées aussi bien en France, pour des boutiques, des habitations mais aussi de grands hôtels comme le Royal-Montceau à Paris, qu'à New-York, Tokyo, Moscou et au Qatar pour de grandes demeures ou de grands hôtels. Christian Berthéas a été adhérent du CICP, a encouragé nos expositions à la cité Lafarge pour lesquelles il nous avait donné des échantillons de sa production. Sa disparition nous attriste et nous assurons sa famille de notre sympathie.

Nos prochains rendez-vous

Un printemps du patrimoine

Pour célébrer le 900^e anniversaire de la consécration de la cathédrale de Viviers : le 24 mai.

Visite commentée de la cathédrale : le programme de la cathédrale au début du XII^e siècle.

Concert de chant médiéval : les chants liturgiques au XII^e siècle.

Exposition « Cathédrale de Viviers » à la Bibliothèque municipale.

A Bourg-Saint-Andéol : le 14 juin, visite commentée de l'église romane. La Chanson de Roland avec intermèdes de musique médiévale.

A La Garde-Adhémar : samedi 28 mars. 17 h. Découverte du château Renaissance d'Escalin. Visite exceptionnelle des parties conservées, projections, concert de musique Renaissance.

Un voyage de printemps. Voyage de 3 jours pour découvrir la haute vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes (Breil, La Brigue, Tende) et les villes piémontaises de Cuneo et Saluzzo. Eglises romanes et baroques, ensembles remarquables de peinture murales gothiques (notamment la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines à La Brigue, entièrement peinte au XV^e siècle).



Initiation à la taille de pierre. Avec Dominique Tavernier. Les 6-7 juin.

Assemblée Générale 2020

*Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association le
vendredi 13 mars, à 19 h 30 à l'orangerie de l'hôtel de ville de Viviers
(à l'issue de la conférence de 18 h15)*

Ordre du jour :

- Rapport d'activités et rapport financier.
- Projets pour 2020.
- Renouvellement du Conseil d'Administration (nouveaux candidats souhaités : se faire connaître).
- Questions diverses.

A l'issue de l'AG, et pour profiter d'un moment convivial, nous vous proposons de partager un repas tiré du sac : apportez votre spécialité, nous nous chargeons des boissons...

Nous insistons sur la **nécessité de votre présence ou de l'envoi d'une procuration** (pour un couple adhérent, envoyer 2 procurations. Les procurations par messagerie électronique sont autorisées. A titre d'information nous vous communiquons les noms des membres du Conseil d'Administration sortant pouvant être mandatés :

Ph. Berment, M-H. Cot, G. Delcambre, N. Esquieu, Y. Esquieu, L. Guer, C. Guillorit, J-L. Guillorit, F. Haussher, Y. Leclère, F. Monnet, H. Saint-Jean, P. Saphores, J. Szabo.

PROCURATION (envoyer à CICP, Hôtel de ville, 07220 Viviers ou par courriel)

Je soussigné(e)

donne procuration à M. ou Mmeou à défaut M. ou Mme.....

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale du CICP le 9 mars 2018

date :

signature :

Acquittez-vous de votre cotisation 2020

Adhésion ordinaire : 20 €uros

Adhésion de soutien : à partir de 30 €

Adhésion couple : 30 €.

Envoyez ce bulletin et votre chèque à : CICP - Hôtel de Ville - 07220 Viviers

(chèque à libeller à l'ordre du CICP)

Nom :..... Prénom 1 :..... Prénom 2

Adresse :.....

Téléphone (facultatif) : Profession (facultatif) :

Adresse courriel (très utile) (écrire en MAJUSCULE) :

Personnes susceptibles d'être intéressées par notre association :

Si vous faites un don supérieur à la cotisation, un reçu fiscal vous sera adressé et vous pourrez déduire cette somme de vos impôts

Essayez de ne pas trop tarder à régler votre cotisation, cela évitera des rappels qui nous font perdre beaucoup de temps. Nous avons besoin de vous.

Livre blanc de l'avenir du patrimoine à Viviers

Un livre blanc de l'avenir du patrimoine à Viviers avec des propositions pour l'avenir a été établi suite à deux réunions tenues le 16 novembre 2019 et le 25 janvier 2020 à l'invitation du CICP.

Étaient représentées les associations vivaroises : ACTHIV, CICP, Sauver Viviers, la Fête Renaissance, Collectif de Verchaüs, Art Présent, CB Art contemporain, Viviers.com.

Il a d'abord été souligné la situation favorable de Viviers : une ville riche en patrimoine, bien située dans le Sillon rhodanienne (port, Via Rhôna, proximité gorges de l'Ardèche et caverne Pont-d'Arc), une offre hôtelière et de restauration en progression, présence d'artistes et d'artisans d'art.

Il apparaît nécessaire d'améliorer l'image et l'attractivité de la ville : établir une information sur l'intérêt patrimonial de Viviers depuis les accès à la ville, accès routiers et port, améliorer l'aspect des rues et de la ville, améliorer le fléchage intérieur.

L'identification d'un certain nombre d'édifices pouvant constituer des pôles attractifs et vivants permet de mettre en exergue quelques-uns d'entre eux. La Cathédrale est le seul édifice patrimonial habituellement ouvert en permanence au public. Quelques édifices importants sont dans le domaine privé, certains largement ouverts au public par les propriétaires ou lors de manifestations (cour et salle d'exposition de la Maison Sampzon, cour de la maison Abric, cave de La Viguerie ...), d'autres peu ou pas accessibles (Notre-Dame-du-Rhône, hôtel de Lestrade). Deux édifices devront faire l'objet d'un projet fort susceptible d'attirer les visiteurs et de concourir à une revivification du centre ancien : la Maison des Chevaliers et la partie nord du clos Saint-Roch, près de la cathédrale. Là pourraient prendre place les pôles Moyen Age et Renaissance du Centre d'interprétation du Pays d'art et d'histoire, avec aussi une exposition sur les matériaux et techniques de construction.

Si le séisme a privé le patrimoine de Viviers de son pôle industriel accessible, il est convenu de ne pas oublier la présentation de l'histoire industrielle et de la mémoire ouvrière de la commune.

Il convient par ailleurs de faire de Viviers un centre reconnu abritant artistes et artisans d'art et aussi d'introduire du spectacle vivant en ville.

Créer des animations intéressant les familles, les enfants, sera une priorité dans tous les domaines évoqués dans les propositions.

Il est apparu souhaitable que celles et ceux qui vont se présenter devant les électeurs pour candidater à la gestion de la ville prennent connaissance de ces propositions et se positionnent. Les délégués des associations signataires se sont donc proposés pour les rencontrer.

La version complète de ce Livre blanc a été diffusée à tous les contacts du CICP, et reste communicable sur demande à l'adresse contact@cicp-viviers.com.

A la date du 18 février, trois des listes en course pour les Municipales de Viviers nous ont demandé rendez-vous pour discuter de nos propositions.